

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
AUTOMNE 2020

POL5441-40
POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA
Jeudi : 14 h à 17 h

Professeur : Frédéric Mayer

Courriel : mayer.frederic@uqam.ca

Heures de bureau : Sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS

La place du Canada dans le monde par rapport aux autres acteurs du système international. Analyse des origines, de l'élaboration, du processus de prise de décision et de la mise en œuvre de la politique étrangère. Le rôle international du Québec. Les relations du Canada avec les États-Unis, l'Europe et les autres régions du monde. Sa participation aux organisations internationales et ses positions face aux grands enjeux mondiaux.

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours vise développer une capacité d'analyse et de compréhension de la politique étrangère canadienne et du rôle du Québec sur la scène internationale. La démarche pédagogique s'articule autour du développement de compétences en matière d'argumentation dans ce domaine. Au terme de la session, l'étudiant-e devrait être en mesure d'appliquer les connaissances acquises pour situer n'importe quel élément ponctuel relevant du champ de la politique étrangère du Canada par rapport à une logique d'ensemble de cette politique. L'étudiant-e devrait ainsi être habile à établir des liens entre différentes questions spécifiques et à identifier des ruptures et des récurrences dans l'évolution de la politique étrangère du Canada.

L'étudiant-e devrait avoir développé la capacité de conceptualiser le comportement international du Canada, de structurer de manière logique les relations entre ces différents comportements, ainsi que les enjeux et intérêts dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique étrangère. Ceci passe par l'acquisition d'un certain nombre de connaissances empiriques et théoriques, de même que par le développement d'un esprit critique à l'égard de cet objet d'étude.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les exposés magistraux constituent une base de réflexion qui doit être alimentée et enrichie par les lectures obligatoires avant chaque séance de cours. Les enseignements magistraux ne

remplacent pas la lecture assidue et attentive des textes ; ils sont plutôt conçus pour en éclairer la lecture et compléter l'information. Chaque semaine de cours sera composée d'un court échange sur l'actualité internationale, suivi d'une exposition magistrale des éléments de base et de discussions. Un retour sur la matière vue dans le cours précédent est effectué afin de s'assurer de la bonne compréhension des différents contenus.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

| Outils d'évaluation | Pondération | Échéance |
|---|-------------|------------------|
| Réflexion analytique En équipe de deux | 30 % | 8 octobre 14 h |
| Examen de mi-session | 30 % | 15 octobre 17 h |
| Travail final | 40 % | 18 décembre 20 h |

Rapport analytique : Le rapport analytique est un texte argumentatif de 2 000 mots (5 %) dans lequel le duo d'étudiants présente une introduction spécifiant leur position sur le sujet imposé, un développement appuyé sur des sources variées, une conclusion synthétisant les arguments et présentant une ouverture sur des questions exploratoires. Le rapport doit être accompagné d'une bibliographie complète des sources utilisées pour la rédaction. Le rapport doit citer des sources nombreuses, variées et fiables (notamment parmi les lectures obligatoires et additionnelles suggérées).

Le rapport doit impérativement être remis avant le début du cours du 8 octobre. En aucun cas, les retards ne seront acceptés.

Examen de mi-session : L'examen porte sur l'ensemble la matière vue en classe, ainsi que sur les lectures jusqu'alors. Il consiste à rédiger une série de réponses à développement court (environ 10 lignes) sur les questions posées à l'examen.

Travail final : Le travail final porte sur l'ensemble des lectures et de la matière vue en classe. Il consiste à rédiger un essai argumentatif d'une longueur de 3200 mots ($\pm 5\%$), bibliographie non incluse, sur l'un des sujets proposés.

Les questions pour le travail final seront remises sur Moodle le 3 décembre et l'examen doit être remis sur Moodle avant le 18 décembre 20 h.

Présentation : Le rapport analytique et l'examen final doivent inclure une page de présentation, des citations en style auteur-date, ainsi qu'une bibliographie des sources citées, lesquelles ne sont pas comprises dans le nombre de mots. Il est impératif de respecter scrupuleusement les règles méthodologiques de référencement (citations, notes de bas de page, bibliographie, etc.). Une attention particulière sera portée sur ce point. Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le

Guide de méthodologie en science politique — Premier cycle, en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).

Évaluation : Les critères d'évaluation des travaux sont : la présence et la pertinence de tous les éléments exigés, ainsi l'évaluation se fera autant que possible sur une base positive et non déductive ; la cohérence et la clarté de l'argumentation ; l'effort de recherche (diversité, multiplicité et pertinence des sources) et la qualité du français, le référencement et la présentation générale.

Remise des travaux et examens : Les travaux doivent être remis dans l'espace prévu à cette fin sur Moodle de manière à officialiser la date et l'heure de remise. Veuillez noter qu'un travail déposé après l'heure définie est réputé avoir été déposé le lendemain (ou le lundi suivant s'il s'agit d'un vendredi). Aucun retard dans la remise des travaux ne sera toléré, à moins d'être justifié par une attestation médicale valable. Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine.

Tous les travaux doivent être remis en format en version électronique (Word) sur Moodle. Afin qu'il soit possible d'annoter les travaux, les fichiers PDF ne seront pas acceptés.

Portail général : www.moodle.uqam.ca

Procédure d'accès : www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Les lectures obligatoires font partie intégrante de la matière soumise à évaluation. Elles servent de préparation aux cours et doivent donc être effectuées avant chacun de ceux-ci. Il est important de noter qu'elles ne résument pas les cours, mais complètent la matière discutée en classe.

Les lectures obligatoires sont indiquées par un astérisque (*) dans le plan de cours.

L'ouvrage suivant est obligatoire :

- Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin. (2007). *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 646 pages.

PROGRAMME DE COURS ET DE LECTURES

10 septembre : Introduction

- Présentation et organisation du cours

*Nossal, Kim Richard, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin. (2007). *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 25-48.

17 septembre : L'analyse de la politique étrangère canadienne

- Relations internationales et politique étrangère
- Les variables explicatives et la question des niveaux d'analyse
- Quelques problématiques en politique étrangère canadienne

*Michaud, Nelson et Isabelle Ramet. (2004). « Québec et politique étrangère : contradiction ou réalité ? », *International Journal*, Vol. 59, no 2, pp. 303-324.

À consulter :

- Affaires mondiales Canada. (2016). Canada et le monde, Gouvernement du Canada, Ottawa. Disponible en ligne : <http://www.international.gc.ca/world-monde/index.aspx?lang=fra> (incluant les pages rattachées à celle-ci : Enjeux mondiaux et aide internationale, Commerce international et investissement, Relations internationales)
- Affaires mondiales Canada (2017). Politique d'aide internationale féministe du Canada, disponible en ligne : <http://international.gc.ca/world-monde/assets/pdfs/iap2-fra.pdf>.

24 septembre : Facteurs externes et mondialisation

- La géographie, la puissance relative, les institutions et la société internationale.
- Le système politique, la bureaucratie
- Le concept d'intérêt national
- ONU, OTAN, Commonwealth et Francophonie

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 1 et 6

*Deblock, Christian. (2012). « La politique commerciale canadienne à l'heure des 3 'D' », *Cahier de recherche — CEIM*,

http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/Deblock_Sept2012_Relations_commerciales_entre_le_Canada_et_les_USA.pdf

→ Remise des sujets pour le rapport analytique.

1^{er} octobre : Société civile et système fédéral

- La société civile, les groupes de pression, le Parlement, les partis politiques et la structure économique.
- Compétences et intérêts des provinces en politique étrangère
- Le Canada doit-il parler d'une seule voix sur la scène internationale ?

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 3, 9 et 10.

8 octobre : Provinces canadiennes et facteurs internes

- L'identité (nationale et internationale), les valeurs et la culture

- Le *soft power* du Canada

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 11.

Massie, Justin et Jean-Christophe Boucher. (2013) « Militaristes et anti-impérialistes : les Québécois face la sécurité internationale », *Études internationales*, vol. 44, No.3, pp. 359-385.

→ Dépôt des rapports analytiques, avant le début du cours.

15 octobre : Relations avec les grandes puissances

- États-Unis et la défense (NORAD) et l'économie (ALE, ALENA et ACEUM)
- Grande-Bretagne, la France, l'Union européenne, la Russie et la Chine

*Dobson, Wendy et Paul Evans. (2015). *L'avenir des relations Canada-Chine*, Institut de recherche en politiques publiques, Toronto, 33 pages, <http://irpp.org/wp-content/uploads/2015/11/policy-horizons-2015-11-17-fr.pdf>

*Gotlieb, Allan. (2013). Les États-Unis et la politique étrangère du Canada, Affaires mondiales Canada, Gouvernement du Canada, <http://www.international.gc.ca/odskelton/gotlieb.aspx?lang=fra>

22 octobre : Examen de mi-session

Examen sur la matière vue en cours et dans les lectures depuis le début de la session.

29 octobre :

Semaine de lecture

5 novembre : Approches et idées dominantes

- Puissance moyenne ? Satellite américain ? Ou puissance majeure ?
- Où se situe la politique étrangère canadienne ? Internationalisme, isolationnisme ou continentalisme, néo-conservatisme ?

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 2 et 4.

12 novembre : Un peu d'histoire

- Évolution de la politique étrangère canadienne de 1867 à 1967

*MAECI, « Le ministère dans l'histoire », Ottawa, MAECI, 2008 ; ainsi que la galerie de photos au bas de la page. Document disponible à l'adresse suivante : <http://www.international.gc.ca/history-histoire/index.aspx?lang=fra>

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 8

19 novembre : Un peu plus d'histoire

- Évolution de la politique étrangère canadienne de 1968 à 2020

*Massie, Justin et Stéphane Roussel. (2008). « Au service de l'unité : Le rôle des mythes en politique étrangère canadienne », *Canadian Foreign Policy*, vol. 14, no.2, pp. 67-93.

6 novembre : Le processus décisionnel

- Le premier ministre et le cabinet
- Psychologie et perceptions
- La place des francophones

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 5 et 7.

3 décembre : Paradiplomatie : Les relations internationales du Québec

- L'émergence du Québec comme acteur international
- Doctrine Gérin-Lajoie
- Les querelles fédérales-provinciales sur les compétences internationales.
- Les grands clivages linguistiques et régionaux

*Nossal, Roussel et Paquin : Chap. 12.

*Michaud, Nelson et Marc T. Boucher. (2006). « Les relations internationales du Québec comparées », *L'Observatoire de l'administration publique*, 42 pages. Disponible en ligne : http://cerberus.enap.ca/Observatoire/docs/Etat_quebecois/a-relations-internationales.pdf

10 décembre : L'aide publique internationale et les droits de la personne

- Aide internationale dans la politique étrangère du Canada
- Valeurs variables et droits de la personne

*Norton, Leslie E. (1993). « L'incidence de la violation flagrante et systématique des droits de la personne sur les relations bilatérales du Canada », *Études internationales*, vol. 24, No 4, pp.787-811.

*Audet, François et Olga Navarro-Flores. (2014). « Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement : tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie », *Canadian Foreign Policy*, vol. 20, No 1, pp. 61-72.

→ Remise des questions pour le travail final

17 décembre : Révolution néoconservatrice et regard vers le futur

Politique étrangère des gouvernements de Paul Martin à Justin Trudeau

- Les missions canadiennes du canal de Suez au Mali

- Différents aspects de la sécurité

*Massie, Justin et Darko Brizic. (2014). « Rupture idéologique et redéfinition de l'identité internationale du Canada : Harper et Chrétien face aux guerres en Libye et au Kosovo », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No1, pp. 19-28.

*Binette, Pierre et Philippe De Courval. (2014). « Solidarité ou solitude ? L'évolution de la politique étrangère canadienne au Conseil des droits de l'Homme », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No 1, pp. 73-85.

*Eric Wagner, « Un royaume pacifique ? Le mythe canadien du maintien de la paix et la guerre froide », *Revue militaire canadienne*, 7:4 (2006-2007) : 45-53.
<http://www.journal.forces.gc.ca/vo7/no4/wagner-fra.asp>

Ministère de la Défense nationale du Canada. (2014). L'environnement de la sécurité de l'avenir 2013 — 2040, Ottawa. http://publications.gc.ca/collections/collection_2015/mdn-dnd/D4-8-2-2014-fra.pdf

Orientations bibliographiques supplémentaires :

Des bibliographies sur la politique étrangère canadienne sont disponibles aux adresses suivantes :

www.pedc.uqam.ca

<http://www.kirton.nelson.com/student/casestudies.html>

www.ucs.mun.ca/~ocroci/CFP.pdf

Dorion-Soulié, Manuel et Stéphane Roussel. (2014). « 'Oui' à l'Irak ? Le baptême du feu de Stephen Harper et l'émergence du néocontinentalisme (2002–2003) », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No 1, pp. 9-18.

Grieco, Joseph, G John Ikenberry et Michael Mastanduno (2019). *Introduction to International Relations : Perspectives, Connections, and Enduring Questions*, 2nd ed., Macmillan International, 585 p.

Hudson, Valerie (2014). *Foreign Policy Analysis. Classic and Contemporary Theory*, Toronto, Rowman & Littlefield, 2^e ed., 257 p.

James, P., Nelson Michaud et M. J. O'Reilly (dir.). (2006). *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Lexington books, Lanham.

Massie, Justin et Stéphane Roussel. (2014). « La politique étrangère du Canada : Intérêts, institutions et identités », dans Alain-G. Gagnon (dir.), *La politique québécoise et canadienne : Une approche pluraliste*, Presse de l'Université du Québec, Québec, pp. 669-700.

Macleod, Alex et Dan O'Meara, (dir.) (2010). *Théories des relations internationales : contestations et résistances*, 2^e éd., Outremont, Québec, Athéna, 661 p., ISBN 9782922865868.

Michaud, Nelson (2011). « Le rôle du Canada et la présence du Québec sur la scène internationale : origines et enjeux », dans Michaud, N. (Dir.), *Secrêt d'État ? Les principes qui guident*

l'administration publique et ses enjeux contemporains, Presses de l'Université Laval Ste-Fo, 29 pages.

Michaud, Nelson. (2010). « La politique étrangère canadienne : Mythes persistants et réalité confuse ? », dans Bernier, Robert (Dir.), *L'espace canadien : mythes et réalités : une perspective québécoise*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 23 pages.

Michaud, N. et K. Nossal (dir.). (2001), *Diplomatic Departures: The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984–1993*, UBC Press, Vancouver.

Michaud, N., et Ramet, I. (2003). « Assiste-t-on à un passage des relations internationales à la politique étrangère ? », *Sources ENAP*, vol. 18, No 2, Québec, 3 pages.

Nossal, K. R. (1997). *The Politics of Canadian Foreign Policy, 3e ed.*, Prentice-Hall, Scarborough.

Keohane, R. O., et Nye, J. S. (2001). *Power and Interdependence* (3e ed.). New York: Longman, 334 p.

Sur l'histoire du ministère des Affaires étrangères

Affaires mondiales Canada. (2013), « Le Canada dans le monde : une histoire canadienne de la politique étrangère ». Disponible en ligne : <http://epe.lac-bac.gc.ca/100/206/301/faitc-aeccic/history/2013-05-03/www.international.gc.ca/history-histoire/world-monde/index-1.aspx@lang=fra> (page archivée)

Hilliker, J. et D. Barry. (1995). *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol. 2, L'essor, 1946-1968*, Presses de l'Université Laval, Québec.

Hilliker, J. et D. Barry. (1990). *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, vol. 1, Les années de formation, 1909-1946*, Presses de l'Université Laval, Québec.

Processus décisionnel :

Dewitt, David B. (2007). « Défense nationale contre Affaires étrangères : Le choc des cultures dans la politique de sécurité internationale du Canada », dans Stéphane Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense : l'expérience canadienne*, Montréal, Athéna, pp. 143-157.

Kingdon, J. W. (2003). *Agendas, Alternatives and Public Policies* (2e ed.). New York: Longman, 253p.

Michaud, Nelson. (2006). « The Prime Minister, PMO and PCO: Makers of Canadian Foreign Policy? », dans Michaud, Nelson, Patrick James et Marc J. O'Reilly, (dir.), *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Lexington Books, Lanham, pp. 21-48.

Schmitz, Gerald. (2006) « Les livres blancs sur la politique étrangère et le rôle du Parlement du Canada : un paradoxe qui n'est cependant pas sans potentiel », *Études internationales*, vol. 37, no 1, pp. 91-120.

Sur la mondialisation :

Leblond, Patrick. (2015). « La politique commerciale du Canada envers l'Asie : fin de l'ambivalence ? », *Série scientifique 2015s-24*, CIRANO. Disponible en ligne : <http://www.cirano.gc.ca/files/publications/2015s-24.pdf>

Neufeld, Mark (1999). « Democratization in/of Canadian Foreign Policy: Critical Reflections », *Studies in Political Economy*, vol. 58, pp. 97–119.

Sur la défense nationale

Granatsrtein, J.L. (1996). *Canada's Army: Waging War and Keeping the Peace*, University of Toronto Press, Toronto.

Haglund, David G. (2000). « The Geopolitical jamboree: Which Region for Canada? », dans Haglund, D.G., *The North Atlantic Triangle Revisited. Canadian Grand Strategy at Century's End*, CIIA, Toronto, chap. 4.

Massie, Justin et David G. Haglund. (2014). « Un poids décisif ? L'influence du Québec sur les interventions militaires canadiennes », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 17, no 2, pp. 173-206.

Morton, Desmond. (2009). *Histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna.

Morton, Desmond. (1987). « Defending the indefensible: some historical perspectives on Canadian defence 1867-1987 », *International Journal*, vol. 42, no. 4, automne pp. 627-644. Disponible via Virtuose.

Roussel, Stéphane (dir.) (2007). *Culture stratégique et politique de défense. L'expérience canadienne*, Athéna, Montréal.

Aide publique internationale et droits de la personne

Anzueto, Marc-André. (2014). « Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala », *Études internationales*, vol 45, No 4, pp. 601-624. Disponible via Virtuose.

Hubert, Don. (2005). « Consolidation de la paix et sécurité humaine dans la politique étrangère canadienne », dans Conoir, Yvan et Gérard Verna (dir.), *Faire la paix : Concepts et pratiques de la consolidation de la paix*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 466-83.

Marclay, Éric. (2008)., « Le virage vers les questions de sécurité de l'aide publique au développement », dans François Audet, Marie-Eve Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 241-61.

Noël, Alain, Jean-Philippe Thérien et Sébastien Dallaire. (2008). « Les Canadiens et l'aide au développement : un internationalisme à deux vitesses », dans François Audet, Marie-Eve Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 141-156.

Sur les relations internationales du Québec

Balthazar, Louis, L. Bélanger, et G. Mace (1993). *Trente ans de politique extérieure, 1960-1990*, CQRI, Septentrion, Québec.

Balthazar, Louis et A. Hero. (1999). *Le Québec dans l'espace américain*, Québec-Amérique, Montréal.

Lachapelle, Guy (Dir.). (2010). *Le destin américain du Québec : Américanité, américanisation, anti-américanisme*, Presses de l'Université Laval, Québec, 344 pages.

Mayer, Frédéric (2011). *Le soft power des États fédérés et la Chine. Québec: Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation*, École nationale d'administration publique, Montréal, 40 pages.

Michaud, Nelson. (2005). *Les relations internationales du Québec : caprice ou nécessité?* Cahier du Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, 20 pages.

Paquin, Stéphane et Guy Lachapelle. (2004). « Pourquoi les régions font-elles des relations internationales? » dans Paquin, S. et G. Lachapelle (Dir.), *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Les presses de l'Université Laval, Saint-Nicolas, pp. 75-91.

Paquin, Stéphane (dir.). (2006). *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Presses de l'Université Laval, Québec.

Paquin, Stéphane (dir.). (2006). *Histoire des relations internationales du Québec*, VLB éditeur, Montréal, 357 pages.

Paquin, Stéphane. (2006). « Quelle place pour les provinces canadiennes dans les organisations et les négociations internationales du Canada à la lumière des pratiques au sein d'autres fédérations », *Administration publique du Canada/Canadian Public Administration*, vol. 48, no.4, pp. 477-505.

Paquin, Stéphane et Annie Chaloux. (2010). « Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, Vol. 13, No 1, pp. 25-45.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles:
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.